

JOURNAL OFFICIEL



de la République Démocratique du Congo

Cabinet du Président de la République

Kinshasa - 1^{er} mars 2010

SOMMAIRE

GOUVERNEMENT

Ministère de la Justice,

03 février 2010 - Arrêté ministériel n° 228/CAB/MIN/J/2010 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif confessionnelle dénommée « Eglise de SENEVE » en sigle « SENEVE », col. 3.

Ministère de l'Industrie

13 février 2010 - Arrêté ministériel n° 003/CAB/MIN/IND/2010 portant adoption de 14 normes internationales sur les grandeurs et unités en normes nationales congolaises et leur mise en application, col. 5.

13 février 2010 - Arrêté ministériel n° 004/CAB/MIN/IND/2010 portant adoption de 44 normes internationales et de COMESA sur les aciers en normes nationales congolaises et leur mise en application, col. 6.

13 février 2010 - Arrêté ministériel n° 005/CAB/MIN/IND/2010 portant adoption de 13 normes internationales et de COMESA sur les bois en normes nationales congolaises et leur mise en application, col. 7.

13 février 2010 - Arrêté ministériel n° 006/CAB/MIN/IND/2010 portant adoption de 11 normes européennes sur les ciments en normes nationales congolaises et leur mise en application, col. 8.

13 février 2010 - Arrêté ministériel n° 007/CAB/MIN/IND/2010 portant adoption d'une norme internationale et de COMESA sur l'évaluation de la conformité en norme nationale congolaise et leur mise en application, col. 9.

Ministère des Affaires Foncières,

28 octobre 2009 - Arrêté ministériel n° 135/CAB/MIN/AFF.FONC/2009 portant création d'une parcelle de terre n° 56319 à usage agricole du plan cadastral de la Commune de Mont-Ngafula à Kinshasa, col. 10.

02 février 2010 - Arrêté ministériel n° 165/CAB/MIN/AFF.FONC/2010 portant création d'une parcelle de terre n° 34.403 à usage mixte du plan cadastral de la Commune de N'Sele à Kinshasa, col. 11.

11 février 2010 - Arrêté ministériel n° 176/CAB/MIN/AFF.FONC/2010 portant création d'une parcelle de terre n° 4583 à usage agricole du plan cadastral de la Commune de Maluku à Kinshasa, col. 12.

11 février 2010 - Arrêté ministériel n° 177/CAB/MIN/AFF.FONC/2010 portant création d'une parcelle de terre n° 4582 à usage agricole du plan cadastral de la Commune de Maluku à Kinshasa, col. 13.

11 février 2010 - Arrêté ministériel n° 178/CAB/MIN/AFF.FONC/2010 portant création d'une parcelle de terre n° 4580 à usage agricole du plan cadastral de la Commune de Maluku à Kinshasa, col. 14.

11 février 2010 - Arrêté ministériel n° 179/CAB/MIN/AFF.FONC/2010 portant création d'une parcelle de terre n° 4581 à usage agricole du plan cadastral de la Commune de Maluku à Kinshasa, col. 15.

12 février 2010 - Arrêté ministériel n° 180/CAB/MIN/AFF.FONC/2010 annulant l'Arrêté ministériel n° 015/CAB/MIN/AFF.FONC/2008 du 13 février 2008 rapportant l'Arrêté ministériel n° 033/CAB/MIN/AFF.F/2005 du 02 mai 2005 portant déclaration de bien sans maître et reprise dans le domaine privé de l'Etat de la parcelle n° 8086 du plan cadastral de la Commune de la Gombe à Kinshasa, col. 16.

17 février 2010 - Arrêté ministériel n° 183/CAB/MIN/AFF.FONC/2010 portant création d'une parcelle de terre n° PL 23 à usage agro-pastoral du plan cadastral de la localité de Kikwesa, Groupement Shindäika, Secteur de Bukanda, Territoire de Kipushi, District du Haut-Katanga dans la Province du Katanga, col. 17.

Le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme,

05 décembre 2009 - Note circulaire n° 001/CAB/MIN/ECN-T/15/JEB/09 relative à la gestion des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, col. 18.

COURS ET TRIBUNAUX

ACTES DE PROCEDURE

Ville de Kinshasa

- RCA 26.343-Notification d'appel et assignation
- Monsieur Pinto Luis Leite et Ctrs, col. 20.
- R.C.103.034-Assignation en confirmation des saisies immobilières et de l'Ordonnance n° 1076/2009 du 26 octobre 2009 et en dommages-intérêts.
- Monsieur Popol Mulumba wa Kalonji, col. 21.
- RC 101.371- Notification de date d'audience
- Monsieur Kiata Michel et Ctrs, col. 24.
- RR. 869- Notification de date d'audience à domicile inconnu
- la succession Kalenda Kazambu, col. 25.
- R.P. 20.336/IX- Acte de signification du jugement
- Madame Angèle Mvidia Mutombo, col. 25.
- R.H. 49.779 -Signification par extrait d'un jugement
- Madame Kindu Omoyi/Monsieur Dabu Kanisa Felix, col. 26.
- RC 103033- Assignation en tierce opposition
- Monsieur Guillaume Kahasha et Ctrs, col. 27.
- RC 18.744 -Signification du jugement avant dire droit
- Journal officiel, col. 32.
- R.C. 10580/II- Signification du jugement
- Monsieur l'Officier de l'état civil de la Commune de Lemba, col. 33.

- R.C. 10.580/VI- Jugement
 - Madame Mptutu Mukeba Sandra, col. 34.
- R.P. 7656- Citation directe
 - Monsieur Ilunga Evariste, col. 36.
- RAT 15.109 -Assignation
 - la Société Groupe Total, col. 37.
- RH 3638- Signification d'un arrêt avec commandement
 - Madame Kodja Makanda Bijou, col. 39.
- R.P. 20685/20781/IV-Acte de signification du jugement avant dire droit
 -Monsieur Kitsita Mutombo et Crts, col. 44.
- R.P. 20685/20781/IV - Jugement
 - Ministère public et partie civile la banque commerciale du congo/Monsieur Kitsita Mutombo, col. 59.
- R.H. 24.707/47.819/49.024 - Commandement de déguerpir et de payer
 - Monsieur Bontamba Bayaka Willy, col. 61.
- R.C. 10.594-Acte de signification du jugement par extrait à domicile inconnu
 - Madame Bakambamba Godelive, col. 62.
- R.C. 10.594-Extrait du jugement
 - Madame Ntumba Esther, col. 63.
- RP. 20.654/VII-Citation directe
 - Madame Francisque Meta Kalonji et Crts, col. 64.
- R.P.A. 4242 - Notification de date d'audience à domicile inconnu
 - Monsieur Sasa Nzita, col. 65.

Ville de Lubumbashi

- R.P. 11.398/III - Citation directe
 - Madame Mwadi Tshibwabwa, col. 65.

AVIS ET ANNONCE

- Banque Commerciale du Congo
 - Convocation, col. 66.

GOVERNEMENT

Ministère de la Justice,

Arrêté ministériel n° 228/CAB/MIN/J/2010 du 03 février 2010 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif confessionnelle dénommée « Eglise de SENEVE » en sigle « SENEVE ».

Le Ministre de la Justice,

- Vu la Constitution, spécialement en ses articles 22, 93 et 221 ;
 Vu la Loi n° 004/2001 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique, spécialement en ses articles 3, 4, 5, 6, 7, 8, 46, 47, 48, 49, 50, 52 et 57 ;
 Vu l'Ordonnance n° 08/064 du 10 octobre 2008 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
 Vu l'Ordonnance n° 08/067 du 26 octobre portant nomination des Vice-Premiers Ministres, Ministres et Vice-ministres ;
 Vu l'Ordonnance n° 08/073 du 24 décembre 2008 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement, ainsi qu'entre les membres du Gouvernement, spécialement l'article 19, alinéa 2 ;